



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Bibliothèque nationale

Question écrite n° 46493

Texte de la question

M. Denis Jacquat attire l'attention de M. le ministre de la culture sur les difficultés que rencontrent les lecteurs du département périodiques, annexe de Versailles de la Bibliothèque nationale depuis plusieurs mois. Tout d'abord, au mois de juin dernier, des collections entières qui étaient conservées dans un local floqué à l'amiante ont été interdites à la consultation, bloquant ainsi totalement le travail des chercheurs dans ces fonds. Par ailleurs, les photocopieuses étant souvent en panne et réparées après un délai assez long, les chercheurs voient leur travail reporté d'autant. Ceci est particulièrement préjudiciable aux chercheurs universitaires, comme les « thesards » qui sont tenus au respect de délai de deux ans. Il souhaiterait donc savoir quelles mesures il entend prendre pour remédier à cet inconvénient et pour que la BNF assure la règle de continuité du service public que les chercheurs sont en droit d'en attendre.

Texte de la réponse

En juillet 1996, la Bibliothèque nationale de France a été dans l'obligation de fermer un des magasins de l'annexe de Versailles par mesure de précaution, compte tenu de la présence d'amiante. Dans le cadre du transfert des collections de Versailles vers le site de Tolbiac, qui commence en février 1997, il est prévu de donner la priorité aux fonds conservés dans ce magasin afin que les lecteurs puissent de nouveau en disposer dans les meilleurs délais. Dès leur installation, ces documents seront communiqués dans les salles de lecture de la rue de Richelieu (avant l'ouverture à Tolbiac, courant 1998, du niveau rez-de-jardin réservé aux chercheurs). En ce qui concerne les photocopieurs, il est tout à fait possible désormais de reproduire à Versailles les documents de format A3 et de format A4. Les documents de format A2 (principalement les quotidiens) ne peuvent être reproduits sur place actuellement pour des raisons d'ordre technique, mais le recours au service photographique demeure. Il faut préciser que la photocopie des journaux, par les manipulations qu'elle entraîne sur des documents particulièrement fragiles, est peu compatible avec la mission de conservation qui incombe à l'établissement. Cette possibilité n'a été offerte depuis quelques années aux lecteurs de Versailles qu'en raison du volume réduit des communications sur ce site. Préoccupée de l'intérêt des lecteurs, consciente que leurs recherches sont souvent soumises à échéance, la Bibliothèque nationale de France s'efforce de répondre à leurs demandes avec le souci de concilier ses différentes missions. L'organisation du déménagement a été conçue dans cet esprit, et les lecteurs seront régulièrement informés du dispositif mis en place.

Données clés

Auteur : [M. Jacquat Denis](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46493

Rubrique : Bibliothèques

Ministère interrogé : culture

Ministère attributaire : culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 décembre 1996, page 6690

Réponse publiée le : 10 février 1997, page 673